**A69.**

|  |  |
| --- | --- |
| *Karl an Ferdinand.* | *1524 Mai 25. Burgos.* |

1. Lobt F’s Tätigkeit am RT. 2. Wünscht Nachrichten aus Ungarn. 3. Ist mit Fortsetzung des Reichsregiments in Eßlingen einverstanden, aber gegen eine Reichsgesandtschaft an ihn und den Kg. von Frankreich. 4. F und Mg sollen sich über die Zahlung betreffs der Schweizer Erbeinung einigen. 5. Trennung der Schweizer von Frankreich durch einen Tag in Zürich.

1. Praises F's work at the Imperial Diet. 2. Requests news from Hungary. 3. Agrees to move the Imperial Government to Eßlingen, but disagrees with sending delegates to the King of France and himself. 4. F and Mg shall come to an agreement concerning payment as regards the Swiss hereditary alliance. 5. Separating the Swiss from the French via a diet in Zurich.

(W.) aus Wien, St.-A. Belgica PA. 5. Konzept mit Verbesserungen von anderer Hand. Grundlage für den folgenden Abdruck.

(B.) aus Brüssel, Arch. gén. Pap. de l’Etat et de l’Aud. Vol. 42, Bl. 19 ff. Kopie s. XVIII.

Druck: Familienkorrespondenz Bd. 1, Nr. 69, S. 131-134.

1] Mon bon frere, par lectres du visconte de Lombeke, mon ambassadeur en Allemaigne, j’ai plainnement entendu la grande diligence, soing, traveil et labeur que vous avez prins en la derniere diette, enquoi vous estes employé si prudentement que l’on ne pourroit mieulx dont vous mercie grandement. J’ai aussi par plusieurs articles desd. lectres entendu bien au long les affaires et matieres que se sont traictéz en icelle diete dont aucuns estoient assez dissonans à raison, toutesfois que j’espere y aurez usé de telle prudence et si bien tenu la main que riens ni aura esté fait au prejudice de nostre auctorité ni de l’empire.

2] Je ne vous puis bien amplement advertir de mon intencion sur toutes choses avant que d’avoir sceu et entendu par voz lectres propres la totale et finale conclusion des estas d’Hongrie, ce que je ferai après avoira) eu de vous nouvelles et vous advertirai bien au long de tout ce que m’en semblera bon et vouldrai esté fait.

3] J’ai aussi depuis receu aultres lectres par la voie d’Italie de mond. ambassadeur, datées de 12e d’avril, par lesquelles ai entendu comme vous avez tout fait, que les estas de l’empire ont continué le regiment d’icellui jusques à deux ans prochains en la cité de Eslingen dont je suis fort content. Et entre autres choses led. visconte m’escript que les estas de l’empire ont deliberé et conclud envoyer de graves personnaiges pourb) ambassadeurs tant devers moi que devers le roi François pour nous induire à paix ou tresves sur le bruit et rumeur de la descente du Turc. Il me semble, qu’il n’est besoing que lesd. estas envoient lesd. ambassadeurs à ceste occasion, car ce ne seroient sinon grans frais et travaulx pour eulx et paine perdue,c) puisque nostre sainct pere fait telles poursuites sur lesd. paix ou tresves que le tout est remis en sa maind) et a envoyé à cest effet l’archevesque de Capua, son nonce, devers moi et led. roi François et le roi d’Angleterre, comme vous ai dernieremente) escript au long.f) Et pour ce le pourrez dire et faire remonstrer ausd. estas, afin qu’ilz ne facent telz frais sans estre besoing et vous prie tenir main que lesd. ambassadeurs ne bougent, car ce ne seroit mon honneur, ains par le contraire grosse reputation aud. roi François, que n’est convenable à ce temps present, comme bien entendez.

4] Mme, nostre bonne tante, m’a escript touchant le payement de la pension, deue aux Suysses à cause de la lighe hereditaire avec les maisons d’Austriche et de Bourgogne. Lad. lighe, comme savez, ne porte prouffit si non es pays d’Austriche et conté de Bourgogne; concernant ausd. pays d’Austriche, vouz les possedez en vostre privé nom et mad. dame, nostre tante, possede lad. conté, parquoi est bien raisonnable que entre vous et elle advisez du payement de lad. pension de sorte que inconveniant n’en advienne. Car puis que je possede nulz des pays, comprins en lad. lighe hereditaire, il ne seroit raison que j’en supportasse aulcune charge. Et sur ce j’escriptz en semblable à mad. dame, nostre tante, et principallement qu’elle vuelle donner ordre de payer la quarte partie de lad. pension de la lighe hereditaire à cause de sad. conté et que je m’employerai que ferez payer les autres trois pars à cause de vosd. pays d’Austriche. Et je vous prie tres affectueusement, mon frere, que le vuellez ainsi faire.

5] Ausurplus, mon frere, j’ai sceu par lectres de nostre frere, le duc de Burbon, et aussi par celles de mon viceroi de Naples etc., comme en celle de viroi mutatis mutandis jusques à l’article de Suysse que je chargerai comme ci-après s’ensuit. Mon bon frere, puisque les Suysses sont partiz en different des François, il me semble qu’il servira beaucop à la matiere de leur faire demande une diete à Zurich, les advertissant que à icelle viendront les ambassadeurs de nostre sainct pere, les miens, ceulx du roi d’Angleterre et vostres, ceulx des Venissiens, du duc de Millan et aultres potentas d’Ytalie à effet de leur proposer chose qui soit non seullement duisable à toute la chrestienté, mais à eulx mesmes honnorable et prouffitable, comme pourrez veoir par les lectres et depesches que presentement je vous envoye. Lesquelles vous prie adresser comme bien sçaurez faire et vous employer à l’effect de ceste negotiation, comme j’ai ma totale fiance à vous, car ceci servira pour entretenir lesd. Suysses que au moins ilz ne soyent tant enclins d’envoyer leurs gens au service de noz ennemiz pour empescher l’entrée de nostred. armée en France et l’effect de lad. emprinse de nostred. frere de Bourbon. Vous me ferez grand plesir de m’escripre de voz nouvelles le plus souvent que pourrez et je ferai en semblable. Priant dieu etc.

De Burgos, ce 25e de mai.

1] Von den Briefen Hannarts an K haben sich bis jetzt drei vorgefunden, und zwar von zirka 15. Februar (DRA. 4, S. 684ff.), vom 13. März (Lanz, S. 98ff.) und vom 14. März (ebenda, S. 113 ff.) und die Instruktion für Michael Gilles an K vom 26. April (ebenda, S. 118ff.). Trotz des gespannten Verhältnisses zwischen Hannart und F mußte ersterer doch den Anteil des Prinzen an den RT- Verhandlungen hervorheben.

2] a) durchstrichen entendu quel fin aura prins lad. diette W.

Diese Mitteilung scheint auf die Nachricht Hannarts (Lanz 1, S. 132) zurückzugehen, daß zu Sankt Georgi [April 24] zu Ofen (Baden, offenbar verderbt aus Buda) eine Tagung aller Stände Ungarns stattgefunden habe, pour donner une bonne aide contre le Turc. Es scheint aber eine solche nicht zustande gekommen zu sein.

3] b) in W graves — peur von anderer Hand hinzugefügt. - c) in W et —perdue von anderer Hand. - d) in W que le — main von anderer Hand. - e) in W Lesung unsicher. - f) in W comme — long von dem Korrektor hinzugefügt.

Dieser Bericht wurde nicht aufgefunden. Über die Bestellung eines neuen Reichsregiments und dessen Verlegung nach Eßlingen vgl. DRA. 4, S. 339. Betreffs der beabsichtigten Ständegesandtschaft an K und Franz I. s. Nr. A70. — EB von Kapua war der Dominikaner Nikolaus von Schönberg, der am 11. März von Rom abreiste und zu Ende dieses Monats in Blois am französischen Hofe ankam, wo er bis zum 11. April verweilte, um nach Burgos zu K zu eilen, hernach wieder nach Blois zurückzukehren und am 11. Mai nach London zu reisen. Pastor 4, 2, S. 179.

4] Vgl. Nr. A71.

5] Gleichlautend Suysses—je (vous) envoye in einem Briefe K’s an Bourbon vom selben Tage. Wien, St.-A., Belgica PA. 91.